

COLLEGE BLAISE PASCAL Rue Pasteur 79150 ARGENTON LES VALLEES Tel: 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64 Télécopie: 05 49 65 93 21

Courriel : ce.0790003z@ac-poitiers.fr Site du collège : www.collegeblaisepascal.com

## Fiche d'engagement à l'Association Sportive 2017/2018

PROGRAMME	Septembre à mi-mai	Mi-mai à juillet
Mercredi 13h à 15h	*Activités variées (escalade, ultimate, badminton, tennis de table, cirque, baseball, futsal, jeux collectifs,) *Sortie patinoire (sur inscription) *Déplacements inter-établissements (sur inscription)	Activités aquatiques Sorties plein air
Lundi et/ou vendredi 13h à 13h45	Activités variées	

## Règles: L'élève étant sous la responsabilité des professeurs d'E.P.S. :

- Il ne pourra débuter l'A.S. qu'après avoir rapporté cette **fiche complétée** et **signée** par les parents En cas d'absence prévisible le mercredi, il doit prévenir la vie scolaire au plus tard le mardi par un mot des parents.
- S'il doit quitter l'A.S le mercredi avant la fin d'une activité, il doit impérativement fournir une décharge des parents indiquant l'heure précise de sortie.
- Nous nous engageons à vous prévenir par avance et par écrit dans le cas où il n'y aurait pas d'A.S. un mercredi.
- En cas de déplacement pour des rencontres inter-établissements, votre enfant sera amené à finir plus tard (horaires communiqués avant chaque déplacement)
- <u>Informations REPAS</u>: le forfait-repas 5 jours est mis en place pour les élèves inscrits à l'A.S. et qui souhaitent manger au collège le mercredi. Cette possibilité permet de payer tous les jours le même tarif et de ne pas avoir de facture supplémentaire à régler. Seuls les repas qui ne seront pas pris sur décision du chef d'établissement (annulation de l'AS, sortie avec pique nique...) seront déduits du forfait.
   Conformément à la convention, les élèves sont inscrits pour le trimestre (possibilité de changement en fin de

Dans le cas d'une participation ponctuelle le mercredi, votre enfant devra apporter son pique-nique.

• PIECES A JOINDRE à la présente AUTORISATION PARENTALE :

Fait à ...... Signature :

- → un chèque de 14€ (à l'ordre de l'AS du collège B. PASCAL) pour le coût de la licence avec assurance
- → un CERTIFICAT MEDICAL autorisant la pratique multisport si non fourni l'année précédente (valable 3 ans)

<u> </u>		
Je soussigné(e)	père, mère, tuteur légal	(rayer les autres mentions)
autorise	en classe de :	
date de naissance : n° de tel par	rents :/	/
à participer à l'Association Sportive	mercredi <u>avec</u> repas au self mercredi <u>sans</u> repas (arrivée à 13h)	lundi vendredi
→J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur chirurgicale.	à faire pratiquer en cas d'urgence ou de nécessité, une interve	ention médicale ou
→J'autorise les enseignants à prendre mon enfant en photo	pour afficher sur le panneau d'AS ou publier sur le site du col	lège : oui non
Pièces jointes : → chèque de 14€ à l'ordre de A → certificat médical multisports		
·	et se termine à 15h le mercredi (sauf sorties en bus	